

Ville de Monthey
Infrastructures, Mobilité & Environnement
Av. du Simplon 10 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 12
ime@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 46 du 19 novembre 2021
Piliers du 19 novembre au 20 décembre 2021

N/réf. MM/mv

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

Zones de dangers naturels (hydrologiques)

En application de l'article 16 de la loi cantonale sur l'aménagement des cours d'eau du 15 mars 2007, d'entente avec le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, l'administration municipale met à l'enquête publique le projet de zones de danger hydrologiques (inondations et laves torrentielles) des cours d'eau sis sur la commune de Monthey.

Les intéressés peuvent prendre connaissance du dossier et des plans auprès du Service Infrastructures, Mobilité & Environnement de l'Administration communale de la Ville de Monthey pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Les oppositions éventuelles dûment motivées devront être adressées par écrit à l'Administration communale de la Ville de Monthey, Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2, 1870 Monthey, dans un délai de trente jours à dater de la présente publication.

Monthey, le 19 novembre 2021

L'administration communale de Monthey
Infrastructures, Mobilité & Environnement